

ALSACE RHIN BRISACH



INFOS

N° 5

MAI 2024



PAGE
04

Coup d'œil

L'Île du Rhin Nord :
aménagement et
valorisation touristique

SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

- 04 • L'île du Rhin Nord : aménagement et valorisation touristique
- 05 • Summerfascht
- Santé transfrontalière : état des lieux de chaque côté du Rhin
- La ComCom vous répond

ZOOM SUR

- 06 Mémetri : rappel des consignes de tri

GRAND FORMAT

Transition énergétique

- 07 Les rénovations énergétiques
- 08 Les énergies renouvelables
- 09 L'aide à la rénovation énergétique
Société énergies citoyennes

VISAGES D'ICI

- 10 Animaux et société : la CCARB s'engage en faveur du bien-être animal

SORTEZ, BOUGEZ!

- 11 • L'Office de Tourisme rythme votre été
- Les Musicales du Rhin
- Portes Ouvertes STEPi - journée de l'eau & de la biodiversité

VOTRE PROCHAIN NUMÉRO

N° 6

SEPTEMBRE 2024

RESTONS CONNECTÉS

Toutes les actualités sur www.cc-alsacerhinbrisach.fr

et sur nos réseaux sociaux /alsacerhinbrisach



Contacts et services

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALSACE RHIN BRISACH

16 rue de Neuf-Brisach BP 20045 68600 Volgelsheim
03 89 72 56 49 • contact@alsacerhinbrisach.fr
www.cc-alsacerhinbrisach.fr

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

03 89 72 02 54 • dechets@alsacerhinbrisach.fr

SERVICE ACTION ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Pépinière d'entreprises La Ruche
1 rue de l'Europe 68740 Fessenheim
03 89 33 53 00 • contact-eco@alsacerhinbrisach.fr

ART'RHENA

Île du Rhin 68600 Vogelgrun
03 89 71 94 31 • info@artrhena.eu

INFOBEST VOGELGRUN/BREISACH

Île du Rhin - Bâtiment Art'Rhena
68600 Vogelgrun
03 89 72 04 63 • vogelgrun-breisach@infobest.eu

SERVICE ANIMATIONS

03 89 72 02 58 • animations@alsacerhinbrisach.fr

SERVICE CULTURE

03 89 72 14 95 • culture@alsacerhinbrisach.fr

PISCINE SIRÉNIA

Île du Rhin 68600 Vogelgrun
03 89 72 55 65 • sirenica@alsacerhinbrisach.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

03 89 72 27 77 • rpe@alsacerhinbrisach.fr

ESPACE INFO ÉNERGIE RHIN-RIED

03 89 72 47 93 • eie.rhin.ried@alsacerhinbrisach.fr

OFFICE DE TOURISME ALSACE RHIN BRISACH

6 place d'Armes 68600 Neuf-Brisach
03 89 72 56 66 • info@visitalsacerhinbrisach.com
www.visitalsacerhinbrisach.com

COMMUNES MEMBRES

Algolsheim, Appenwihr, Artzenheim, Balgau, Baltzenheim, Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim, Durrenentzen, Fessenheim, Geiswasser, Heiteren, Hettenschlag, Hirtzfelden, Kunheim, Logelheim, Munchhouse, Nambshheim, Neuf-Brisach, Obersaasheim, Roggenhouse, Rumersheim-Le-Haut, Rustenhart, Urschenheim, Vogelgrun, Volgelsheim, Weckolsheim, Widensolen, Wolfgantzen

Édito

Bien consciente des enjeux liés aux déplacements et engagée dans **une politique environnementale volontariste**, la Communauté de Communes souhaite **renforcer et sécuriser les liaisons cyclables domicile/travail et les accès aux établissements scolaires** afin que chacun puisse effectuer ses déplacements du quotidien en toute sécurité. Deux portions de pistes cyclables, à Fessenheim et le long du CD52 entre Biesheim et Kunheim, ont ainsi été marquées avec une peinture luminescente permettant de pédaler de jour comme de nuit. Pour vos **déplacements du quotidien**, vous rendre au travail, aller à l'école, faire vos courses, pratiquer vos loisirs, découvrir le territoire, la **Communauté de Communes vous invite à expérimenter vos déplacements autrement et à utiliser votre vélo !**

Le développement des **modes de transports alternatifs** à voiture individuelle est également au cœur de nos actions. La CCARB soutient activement le **projet de ligne ferroviaire Colmar-Fribourg**. À ce titre, le 14 avril dernier, j'ai participé avec d'autres élus locaux, à la chaîne humaine organisée sur le pont du Rhin depuis la gare de Breisach am Rhein. Nous sommes convaincus que la concrétisation de ce projet permettrait aux déplacements vers Colmar de prendre un nouveau sens et **invitons vivement la population à le soutenir**.

La mise en place et le financement d'une **démarche de covoiturage** cohérente à l'échelle d'un bassin de mobilités élargi nous a également paru évidente. C'est ainsi grâce à un travail collaboratif de qualité entre intercommunalités que nos habitants peuvent bénéficier depuis l'automne 2023 d'un outil reconnu et adapté. **C'est attractif pour les utilisateurs, pour les entreprises et pour les territoires en général**. Vous trouverez plus de détails sur ce dispositif en pages 4 et 5 de ce magazine.

Enfin, **l'animation du territoire**, notamment durant la période estivale, continue de mobiliser les équipes et élus de la Communauté de Communes. Cette année, les festivités débuteront dès le week-end du 25 et 26 mai à Art'Rhena avec le festival « **L'île en fête** ». La première édition de la « **Summerfascht** » du 23 juin au 7 juillet et le retour de **l'île aux enfants**, les 29 et 30 juin seront d'autres temps forts de cet été. Au-delà de ces événements organisés par la Communauté de Communes, **je vous invite également à participer à l'animation de vos villages et aux festivités organisées localement** : bals, courses ou marches, guinguettes, etc. Ces événements contribuent à la création de lien social, au partage, à l'amusement, à la découverte. **En quelques mots : ils permettent de se retrouver et de faire la fête.**



Gérard HUG

Président de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach et Maire de Biesheim



Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de l'Alsace Rhin Brisach Infos et un très bel été !



ALSACE RHIN BRISACH INFOS

Directeur de publication : Gérard HUG, Président de la Communauté de Communes

Rédaction : Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
Crédits photos : Parenthèse, Dominique Giannelli, créalogism, Vincent KONIK, OTARB, Freepik

Contact pour toutes remarques, questions, informations : communication@alsacerhinbrisach.fr

Conception graphique : Studio Crayonad

Impression : EST Imprimerie

Imprimé à 14 650 exemplaires sur papier 100% PEFC certified

L'Île du Rhin Nord : Aménagement et valorisation touristique

Photo de l'un des premiers bateaux de croisière à quai

Complémentaire à la cité remarquable de Neuf-Brisach, l'Île du Rhin est identifiée comme un **site touristique majeur du territoire**. La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach porte un **projet d'aménagement et de valorisation de l'Île du Rhin Nord** autour du tourisme, de la nature, de la culture et des loisirs. Cette redynamisation a débuté par la création du centre culturel transfrontalier Art'Rhena ouvert depuis 2021. Ce projet est composé de plusieurs phases d'aménagement qui suivent un schéma global prenant en compte l'ensemble des enjeux du secteur à long terme.

UNE ANNÉE DE TRAVAUX

Les travaux de la première phase d'aménagement urbain ont débuté en mars 2023 pour se terminer au printemps 2024. Ces travaux ont fait l'objet d'**importants investissements** de la CCARB, accompagnés de subventions conséquentes de la part de l'État et de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette première phase a permis la mise en œuvre du plan de circulation et de stationnement. L'ensemble des voiries longeant le Canal d'Alsace jusqu'au camping ont ainsi été refaites afin de permettre la **circulation à double-sens** notamment pour les bus qui desservent les différents sites (piscine, camping et appointements pour les bateaux de croisière). Une **piste cyclable sécurisée** a également été créée et permet de desservir l'ensemble de l'Île en site propre.

Crédit photo: Parenthèse

L'ACCUEIL DES BATEAUX DE CROISIÈRE

Le nouveau parvis accompagne la mise en service des appointements pour bateaux de croisière fluviaux et est le lieu d'accueil privilégié des croisiéristes.

CES DEUX APPONTEMENTS, EN ACTIVITÉ DEPUIS SEPTEMBRE 2023, ONT DÉJÀ PU ACCUEILLIR PLUS D'UNE VINGTAINÉ DE BATEAUX EN 2023.

Un second site d'appointements situé au niveau du Port de Colmar/Neuf-Brisach à Volgelsheim est en cours d'étude. Ce site d'escale conçu sur le même modèle pourrait accueillir jusqu'à quatre bateaux sur deux pontons.

Un parvis a été réalisé le long du canal et devant la piscine Sirenia afin d'accueillir les touristes et promeneurs. Il comprend des aménagements urbains et paysagers et offre une place qualitative et sécurisée. La piscine a quant à elle été pourvue d'un nouveau parking.

UN PROJET À LONG TERME

L'ensemble des réflexions porté sur l'Île du Rhin intervient dans un **cadre transfrontalier** et en résonance avec les propres réflexions et travaux menés à Breisach am Rhein, de l'autre côté du Rhin.

De nouvelles phases d'aménagement sont programmées et prévoient notamment :

- La transformation des espaces verts de loisirs en un parc paysager ;
- La valorisation des espaces naturels ;
- La poursuite de la réorganisation des espaces publics et des stationnements ;
- L'accueil d'activités économiques ou commerciales complémentaires ;
- Le développement de l'offre de restauration et d'hébergement ;
- La valorisation et l'agrandissement des équipements existants ;
- L'éventuelle création d'une passerelle transfrontalière piétons et cycles.

La prochaine phase devrait porter principalement sur la **requalification du parc en bord du Rhin et sur l'aménagement de l'espace central**. Par sa proximité avec la piscine, cet espace central pourra prendre sa place au cœur de l'Île en reliant les différents secteurs d'intérêt et en fédérant ou regroupant de nouvelles activités à destination des visiteurs.



Parvis d'accueil

Summer > fascht



* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Crédit : « création : créologism »

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ORGANISE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DE SA « SUMMERFASCHT » SUR L'ÎLE DU RHIN À VOGELGRUN.

RENDEZ-VOUS DU 23 JUIN AU 7 JUILLET 2024 À 2 PAS DU PARVIS D'ART'RHENA SUR L'ÎLE DU RHIN À VOGELGRUN

« Au poulet rôti », maison événementielle, proposera, durant ces 2 semaines, une **carte de plats variés** autour du thème « fête de la bière »*. Un chapiteau d'une capacité de **800 places** sera installé et accueillera, **chaque jour de 11h00 à 23h00, de nombreuses activités pour petits et grands** : concert, jeux divers, petite piscine, etc. En raison de la proximité géographique avec l'Allemagne, l'événement a été pensé en intégrant pleinement la **dimension transfrontalière**. Les habitants des 2 côtés du Rhin sont attendus nombreux pour cette première édition.

Plus d'informations prochainement sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-alsacerhinbrisach.fr

> La santé transfrontalière : état des lieux de chaque côté du Rhin

Il faut 10 minutes au SAMU de Breisach pour une intervention de premiers soins dans les villages frontaliers de la CCARB et 30 minutes pour celui de Colmar. **L'idée d'un système des urgences prenant en compte la dimension transfrontalière apparaît dès lors comme tout à fait pertinente**. Le tableau ci-dessous permet de mieux comprendre l'organisation des secours d'urgence en France et en Allemagne et d'alimenter cette réflexion.

EN FRANCE

Chaque département dispose d'un **service d'aide médicale urgente (SAMU)**, implanté dans le Groupe hospitalier de la région de Mulhouse Sud-Alsace pour le Haut-Rhin et chargé de gérer la centrale d'appel, appelée « centre 15 ». Celui-ci se compose de permanenciers chargés de réceptionner les appels et de médecins régulateurs. Lorsque la personne nécessite des soins intensifs, une équipe médicalisée appelée **SMUR (Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation)** est envoyée sur place. Les SMUR sont implantés de manière à garantir un **décalé d'intervention de moins de 30 minutes**. Pour les cas de moindre gravité, le SAMU fait intervenir fréquemment les **SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours)**, rapidement sur place. Cette interconnexion entre le SAMU et les sapeurs-pompiers permet les premiers secours. Selon les cas, un véhicule léger médicalisé, une ambulance de réanimation ou un hélicoptère sont dépêchés.

EN ALLEMAGNE

L'aide médicale urgente est organisée au niveau des Länder. Les centrales d'appel ne comportent pas de médecins régulateurs. La régulation est gérée par des permanenciers spécialement formés. La mise en œuvre des interventions est confiée à des organisations à but non lucratif. **Des professionnels du secours procurent les premiers soins sur place** et peuvent acheminer la victime vers un hôpital. Pour les cas les plus graves, un **médecin urgentiste** se rend sur le lieu de détresse accompagné d'un **assistant de secours**. Dans le Baden-Wurtemberg, la loi fixe un **décalé maximum de 15 minutes pour l'arrivée des secours**. Le véhicule léger comporte le matériel nécessaire pour les premiers soins. Parallèlement, une ambulance lourde part du poste de secours. Les deux équipes se retrouvent sur le lieu de détresse.

Ce tableau comparatif est une compilation de différents articles parus dans les publications de TRISAN, le centre de compétences trinational pour les projets de santé.

La ComCom vous répond

Je veux adopter le covoiturage : comment m'y prendre ?



BLABLACAR DAILY, UNE APPLICATION SIMPLE ET EFFICACE !

Téléchargez l'application **BlablaCarDaily** sur l'Apple Store ou Google Play. Indiquez vos **adresses de domicile** et de travail ainsi que votre **planning de la semaine**. L'application se chargera de vous **mettre en lien avec les membres** qui empruntent le **même itinéraire** que vous et **aux mêmes horaires** ! Des points de rendez-vous seront proposés automatiquement, avec comme objectif le minimum de détour pour le conducteur.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU COVOITURAGE ?

• D'un point de vue financier : **La CCARB finance vos covoiturages** : le conducteur reçoit une compensation de 2 à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour le(s) passager(s), les 10 premiers trajets sont gratuits puis ne coûtent que 0.50€ grâce à la contribution de la CCARB. L'État vous accompagne également dans cette démarche vertueuse : **bénéficiez de la prime covoiturage de 100€**

mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien. L'État participe également au financement du dispositif de covoiturage à travers le Fonds Vert.

- Vous choisissez un **mode déplacement plus respectueux de l'environnement** en limitant votre consommation de carburant.
- Le covoiturage, c'est également un **excellent moyen de créer et cultiver du lien** : avec vos collègues, voisins ou de nouvelles rencontres.

> mémotri

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

20% D'ERREUR DE TRI EN 2023 SUR NOTRE TERRITOIRE → **80 000€ DE COÛTS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN**

LES EMBALLAGES ET PAPIERS



PAPIERS, EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL ET BOÎTES DE CONSERVE

NOUVEAU

ERREURS À ÉVITER !



Les contenants sont à déposer **SANS restes alimentaires et en vrac.**

Les mouchoirs en papier sont à jeter dans le **bac gris** ou avec les biodéchets.

LE VERRE



BOUTELLES EN VERRE (sans couvercle, ni bouchon)

BOCAUX, POTS ET FLACONS DE PARFUM EN VERRE (sans couvercle, ni bouchon)

ERREURS À ÉVITER !



Les bouchons en **métal** se jettent dans les conteneurs jaunes en apport volontaire.

La **vaisselle cassée** contient des substances chimiques rendant impossible le recyclage. Elle est à jeter dans votre bac à ordures ménagères ou à la déchèterie.

LES TEXTILES - LINGE - CHAUSSURES



VÊTEMENTS

CHAUSSURES (attachées par paire)

LINGE DE MAISON

CHAPEAU ET PETITE MAROQUINERIE

ERREURS À ÉVITER !



Ne pas déposer de vêtements **humides, malodorants ou souillés** (par peinture, huile, etc.).

Utiliser des sacs (30L max) pour les dépôts.

LES BIODÉCHETS

VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES VONT FERTILISER LES TERRES AGRICOLES DE NOS RÉGIONS.



> Restes de repas crus ou cuits, épluchures, aliments périmés, mouchoirs et essuie-tout blancs souillés, coquillages, crustacés, sachets de thé, marc de café, os, etc.

ERREURS À ÉVITER !



> Déchets verts, biodéchets emballés dans des sacs plastiques, emballages non biodégradables, litières, couches, cendres, sacs à déjections canines, etc.

Vous pouvez utiliser un composteur personnel ou un conteneur dédié pour vos biodéchets

Les biodéchets sont à déposer dans des **sacs kraft** dans les conteneurs dédiés. Cela évite les blocages. Les sacs kraft sont disponibles en mairie.

DÉCHÈTERIES

LES PNEUS



Pneus véhicules légers et motos de particuliers
Pneus propres, non cisailés, non jantés et non souillés
Maximum 4 pneus / an / foyer

REFUSÉS

Pneus issus de professionnels (toutes activités)
Pneus VL et motos cisailés et souillés
Pneus poids lourds, agricoles et génie civil
Pneus d'ensilage, issus de dépôts sauvages

GRAND FORMAT

Transition énergétique

La CC Alsace Rhin Brisach : un territoire engagé dans la transition énergétique

LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes a entrepris une réflexion autour de la **rénovation énergétique de son patrimoine** : piscine, stations d'épuration, crèches, zones d'activités économiques, etc.

PISCINE SIRÉNIA

Pourquoi avoir décidé en 2023 de faire réaliser un audit énergétique de la piscine ?

Lors d'une réunion du comité des usagers, des craintes avaient été exprimées à la suite de la fermeture de plusieurs piscines publiques en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie. Un bilan a été fait et une solution est apparue : le **photovoltaïque**. Nous ne savions pas si cette solution était envisageable pour la structure de la piscine. Nous avons donc fait réaliser un **audit complet afin d'évaluer cette idée, mais également de mettre en exergue d'autres solutions.**

Quelles en ont été les principales conclusions ?

La piscine est un **bâtiment énergivore** car des processus tournent en continu en raison des obligations réglementaires. Malgré tout, la **performance énergétique** de la piscine est **plutôt bonne** car la CCARB a réalisé des investissements importants au cours des dernières années (changement de la chaudière, calorifugeage, ventilation double flux, relamping en LED, etc.). L'audit a toutefois soulevé un **problème d'isolation et d'étanchéité de la toiture.**

Quels travaux vont être réalisés et quand ?

Cela va dépendre des financements et des subventions qui seront accordés. Une des pistes privilégiées reste le **photovoltaïque** avec également une remise en état de l'**étanchéité et une meilleure isolation de la toiture**. En parallèle, d'autres travaux sont aussi envisagés tels que l'installation de **couvertures nocturnes des bassins et la rénovation de certains systèmes** (calorifugeage, pompage, VMC, etc.). En termes de délais, la fin des travaux est prévue pour 2025.



La Communauté de communes Alsace Rhin Brisach est engagée dans une **politique environnementale volontariste** qui se décline selon un large panel de thématiques. Il y a plus de 5 ans, la CCARB s'est lancée dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)**. Ce document stratégique, porté par le Pôle D'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon (RVGB) consiste en la programmation des actions, notamment dans les domaines de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air.

La Communauté de Communes s'engage ainsi avec un ensemble de **partenaires (associations, citoyens, collectivités, entreprises, etc.)**, dans la transition énergétique du territoire.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans le cadre de sa compétence « gestion des Zones d'Activités Économiques », la CCARB a entrepris la **rénovation de l'éclairage public des ZAEs de son territoire**. Sont concernées les zones d'activités : à Wolfgantzen, « Hardt » à Blodelsheim, « Koechlin » à Fessenheim, du « Bulay » à Biesheim, de « l'Europe » à Rumersheim-le-Haut, du "Château d'eau" et "du Génie" à Volgelsheim.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de rénovation de l'éclairage public.

Les travaux ont débuté en mars 2024 et devraient s'achever avant l'été. Une **technologie LED** à haute efficacité énergétique couplée à des **modules d'abaissement** est mise en place.

En plus de la **diminution des consommations énergétiques**, ces rénovations permettront la **réduction des nuisances lumineuses** (bénéfique pour la faune nocturne). Ce projet est subventionné par l'État au titre du programme « Fonds vert - France nation Verte ».



L'éclairage public de l'Île du Rhin Nord est également rénové dans le cadre des travaux d'aménagement et de valorisation touristique.

La Communauté de Communes a pour ambition la réalisation d'autres projets de rénovation, notamment pour le COSEC à Volgelsheim et l'Antenne Sud de la Communauté de Communes à Fessenheim.

2 tranches de travaux mars et mai 2024	env. 150 luminaires concernés
7 zones d'activités réparties sur	
6 communes du territoire	
un peu moins de 100.000 € HT de travaux	



LES ÉNERGIES RENOVELABLES



Engagée dans la transition énergétique de son territoire, la CCARB souhaite inclure une grande part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique. Pour cela, elle a installé des panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains de ses bâtiments.



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA STATION D'ÉPURATION À URSCHENHEIM

Dans le cadre de la mise en conformité du système d'assainissement des communes de Durrenentzen, Urschenheim, Muntzenheim et Widensolen, la CCARB a construit une nouvelle Station d'Épuration Intercommunale (STEPi) à Urschenheim. Il s'agit d'un projet avec un fort volet environnemental. En effet, afin de proposer une surface d'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture, cette dernière présente une pente orientée au sud. La centrale, d'une puissance de 80,4 kWc, produit ainsi une part de la consommation électrique de la station, mais également la consommation des stations de pompage d'Urschenheim.



Centrale photovoltaïque sur la toiture de la STEPi à Urschenheim

D'AUTRES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TERRITOIRE

2009

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU BÂTIMENT ACCUEIL ENFANCE KUNHEIM (AEK)

(bâtiment qui accueille notamment le multi-accueil « Les Mickalas », géré par la Communauté de Communes)

Puissance 34,320 kWc

19 202 kWh

produits de décembre 2022 à décembre 2023

13 508 € revendus

2011

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, LA RUCHE À FESSENHEIM

Puissance 84,672 kWc

69 558 kWh

produits d'août 2022 à août 2023

50 956 € revendus

2024

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE À BIESHEIM

Puissance 35,72 kWc

fonctionnement en revente totale

l'intégralité de la production électrique est revendue à Vialis.



La centrale photovoltaïque sur la toiture des locaux du service Prévention et Gestion des déchets

La collectivité a la volonté de mener à bien d'autres projets de ce type sur son patrimoine. Elle engage notamment une réflexion au niveau des stations d'épuration à Biesheim et Nambenheim et sur le parking du centre culturel transfrontalier Art'Rhena.

La production d'électricité en instantané pour le bâtiment

La centrale photovoltaïque sur la toiture de la Ruche

L'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Porté par le PETR RVGB et financé en partie par la CCARB, l'Espace Conseil France Rénov accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique.

Les habitants, peuvent rencontrer un conseiller et :

- obtenir des informations et des conseils neutres et gratuits, pour tout savoir sur la rénovation énergétique de leur logement et les aides financières existantes ;
- être orientés vers les professionnels compétents ;
- bénéficier d'un accompagnement adapté.

Rencontrez un conseiller à GUEBWILLER- ENSISHEIM – ROUFFACH ou VOLGELSHEIM. Pour prendre rendez-vous ou toute autre question : 03 89 62 71 06 ou renovation@rvgb.fr

LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La CCARB propose un soutien financier aux particuliers pour la réalisation de travaux de rénovation thermique et d'amélioration des performances énergétiques de leur logement. Ce dispositif est cumulable avec les autres dispositifs énergétiques (hors OPAH).

118 particuliers ont bénéficié d'une aide de la CCARB en 2023

montant total de 102 999€

873€ en moyenne/ dossier

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) À NEUF-BRISACH

La CCARB et la Ville de Neuf-Brisach accompagnent jusqu'en 2026 les projets de réhabilitation de logements à Neuf-Brisach. Plus de 2,5 millions d'euros de subventions sont réservés pour cette opération visant à améliorer la performance énergétique, l'accessibilité du logement et à réhabiliter le logement très dégradé ou indigne. Les projets de rénovation peuvent bénéficier d'aides financières (sous conditions) d'autres partenaires de l'opération (Agence Nationale de l'Habitat, Région Grand-Est, Collectivité européenne d'Alsace). L'accompagnement est gratuit, personnalisé et assuré par URBAM Conseil, disponible lors de permanences à la mairie de Neuf-Brisach tous les mardis de 9h30 à 16h00 et par mail ou téléphone (alsace@urbam.fr - 03 29 64 05 90).

2023

UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Grâce à l'engagement collectif de tous les agents de la collectivité, les consommations d'électricité et de gaz ont baissé en moyenne de 20% dans les établissements et services de la CCARB par rapport à 2022.

Au-delà du domaine de l'énergie, le PCAET se décline également sur des thématiques diverses telles que la décarbonation des mobilités, la préservation de la biodiversité ou la réduction des déchets. Autant de domaines dans lesquels la CCARB s'est engagée, en lançant par exemple la plateforme de covoiturage avec Bla-blaCar Daily en octobre 2023, en portant le projet Île aux Oiseaux visant à créer une vaste zone humide sur l'île du Rhin au niveau de Fessenheim, ou encore en proposant des ateliers « zéro déchet » et de compostage.

L'ASSISTANCE À LA SOCIÉTÉ ÉNERGIES CITOYENNES DU PAYS RHIN-BRISACH

À l'été 2019, la Communauté de Communes, assistée par l'association ALTER Alsace Energie, a accompagné la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable participative et citoyenne. Cette initiative vise à inscrire activement le territoire dans la transition énergétique, le convertir et l'associer à une nouvelle image, positive, de production d'énergie renouvelable décentralisée. Dirigée majoritairement par des citoyens, elle est également ouverte à tous les acteurs locaux tels que les associations, collectivités et entreprises. Elle assure la réalisation d'ouvrages photovoltaïques tout en proposant une garantie de sérieux et une sécurité pour l'engagement financier de ses membres.



INTERVIEW DE M.SCHEER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ÉNERGIES CITOYENNES DU PAYS RHIN-BRISACH

Quand et comment est née l'idée de création de cette société ? Quel a été le rôle de la CC ?

En 2019, j'ai proposé la création d'une société d'énergies citoyennes en Conseil Communautaire. L'idée a été adoptée avec une quasi-unanimité. Afin de nous aider dans la mise en place de la société, nous avons eu le soutien d'un agent de la collectivité, le conseiller en énergie partagé. La CCARB, actionnaire de la société, nous a également mis à disposition ses locaux pour l'organisation de nos réunions.

Quelles ont été les étapes de la création ?

Nous avons organisé 2 réunions publiques afin de présenter le projet. Près de 30 personnes se sont engagées dès le départ. Avec l'aide d'un juriste (mis à disposition par la banque des territoires), nous avons rédigé les statuts de la société. Cette dernière a été inscrite en mars 2021 au registre du commerce de Colmar. Des modifications au niveau de la législation et des subventions ont fait prendre du retard sur la concrétisation de notre 1^{er} projet, qui est aujourd'hui en phase de finalisation.

Pourriez-vous nous en dire plus sur ce projet ?

Il s'agit de la mise en place d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'EHPAD de la Roselière à Kunheim d'une puissance totale de 59 kWc. La centrale fonctionnera en autoconsommation puisque la Roselière consommera directement le courant produit. La société met la centrale à disposition de l'EHPAD qui, en contrepartie, lui verse un loyer. L'amortissement des coûts de mise en œuvre se fera grâce à ce loyer. C'est un projet vertueux sur le plan économique, social et environnemental, l'illustration parfaite d'un projet de développement durable.

Comment s'organise la gouvernance de la société ?

C'est une Société par Actions Simplifiée (SAS) à capital variable. Il y a 32 actionnaires (7 collectivités et 25 particuliers) qui ont tous souscrit entre 1 et 5 actions (100€/action) pour un total de 144 actions, soit un capital de 14 400€. Les décisions sont prises collectivement lors de l'Assemblée Générale.



animaux & société

La Communauté de Communes s'engage en faveur du bien-être animal

Le 26 juin 2023, les élus de la Communauté de Communes ont intégré la question animale dans les missions et compétences exercées par la collectivité. Afin d'en savoir plus sur ce projet, nous sommes allés à la rencontre de **Philippe MAS**, Maire de Volgelsheim et Vice-Président de la CCARB et de **Laëtitia FLAESCH FELICE**, agent de la Communauté de Communes, tous deux référents de la collectivité sur ce sujet, mais également d'**Astrid FLESCH**, Présidente-Fondatrice de la Chatterie des Remparts à Neuf-Brisach.

Comment est né le projet « Animaux & Société » ?

Laëtitia FLAESCH FELICE (LFF) : dans le cadre d'un Diplôme Universitaire (DU) « animaux et société », j'ai réalisé un mémoire dont la problématique était : « **Comment un EPCI* peut-il contribuer à améliorer la prise en compte du bien-être animal sur son territoire tout en favorisant le bien-vivre ensemble de ses habitants ?** ». J'ai mené une étude auprès de différents acteurs du territoire (associations, maisons de retraites, collectivités et habitants). La majorité des personnes interrogées a mis en évidence **un besoin d'appui par rapport à la question du bien-être animal et la nécessité de sensibiliser les habitants sur divers sujets en lien avec la protection des animaux.**

Philippe MAS (PM) : l'idée a fait son petit bout de chemin en interne et s'est concrétisée lors du Conseil Communautaire de juin 2023.

Pourquoi la Communauté de Communes a-t-elle souhaité intégrer la question animale dans les missions et compétences exercées par la collectivité ?

PM : les élus ont été convaincus de la **nécessité de mener des actions en faveur du bien-être animal.** Ils ont très vite compris l'importance de ce sujet de société et ont souhaité y apporter leur contribution.

Astrid FLESCH (AF) : c'est un sujet qui devient **incontournable** car il rentre dans le cadre plus large du « **mieux vivre ensemble** », mais il permet également de **maîtriser davantage les problèmes** liés à cette question : chats errants, maladies, conflits de voisinage, etc.



Quels sont les grands objectifs du projet ?

PM et LFF :

- Aide à la **gestion des chats libres** par les communes ;
- **Sensibilisation des scolaires** et plus largement des jeunes au développement de l'empathie à l'égard des animaux ;
- **Mieux vieillir ensemble** : repenser la relation entre les animaux et les séniors ;
- **Encourager les lieux d'accueil touristique à accueillir les animaux** (en collaboration avec l'Office de Tourisme (OT) Alsace Rhin Brisach). À l'image de l'OT de Munster, notre but est d'avoir le **label « Toutourisme »**

Quelles ont été les 1^{ères} actions et quelles sont les cibles de ces dernières ?

PM : En premier lieu, nous avons **contacté les associations de protection des animaux** (Chatterie des Remparts et Société Protectrice des Animaux - SPA). En août 2023, la CCARB a signé une **convention de partenariat** avec la SPA de Colmar et Environs portant sur la gestion des chats libres.

AF : c'est un sujet de société, par définition **il touche tout le monde** mais le public prioritaire ce sont les **jeunes**.

LFF : en effet, en février 2024 nous avons organisé **2 sessions de formation à destination des professeurs**. À l'issue de ces formations, dispensées par des associations, les professeurs ont pu repartir avec des **kits et supports d'enseignements complets** (de la maternelle jusqu'au collège). Dans le cadre des **animations jeunesse** durant les vacances scolaires, une cinquantaine de jeunes ont pu visiter la Chatterie des remparts à Neuf-Brisach, participer à un atelier de « **ronronthérapie** » et visiter le refuge de la SPA de Colmar.

PM : fin janvier 2024, nous avons également organisé une **conférence des Maires** dédiée à cette thématique. Nous avons abordé **la responsabilité des élus** par rapport aux questions relatives aux animaux de compagnie (aboiements, catégorisation, etc.), afin de les guider et les aider à trouver des solutions pour résoudre les difficultés potentielles dans le cadre de leurs missions. **Un guide synthétique regroupant ces notions leur a été remis.**

Quels sont vos projets pour l'année à venir ? Et sur le long terme ?

LFF : à l'image de ce qui existe déjà à la Roselière à Kunheim, nous aimerions travailler avec l'EHPAD de Neuf-Brisach et la Girandière à Volgelsheim afin de mettre en place des actions destinées à **développer le lien entre les animaux et les seniors** : aider une personne âgée à avoir un animal chez elle, accompagner les EHPAD dans l'accueil des animaux des pensionnaires, etc.

AF : Nous souhaiterions créer un **réseau de « bénévoles ambassadeurs »** dans chaque commune. Nous ressentons également un besoin grandissant des personnes nécessiteuses pour les aider à garder leur animal. Une réflexion accrue sur le volet social serait également intéressante à mener.

PM : nous aimerions également développer davantage la communication à destination des jeunes, et notamment **des collégiens**. Enfin, un projet de festival pourrait voir le jour en 2025. Il permettrait de créer un événement dédié à la question animale en y associant les scolaires du territoire, des conférences et spectacles, etc.

SORTEZ, BOUGEZ

L'Office de Tourisme rythme votre été !

(RE)-DÉCOUVRIR NEUF-BRISACH

Avec un guide en costume d'époque, partez à la **découverte des fortifications de Neuf-Brisach** et plongez dans l'histoire fascinante de la **dernière cité fortifiée de Vauban** !

Pour les enfants, des **jeux de pistes** sont disponibles gratuitement à l'OT pour découvrir les fortifications de manière ludique à leur rythme !



Credit photo: OTARB

Informations complémentaires à l'OT au 03 89 72 56 66 ou sur www.visitalsacerhinbrisach.com

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AVRIL À SEPTEMBRE
Depuis l'Office de Tourisme à Neuf-Brisach

DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE À VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Partez à vélo à la découverte de l'Alsace Rhin Brisach et ses alentours !

25 € LA 1/2 JOURNÉE
35 € LA JOURNÉE

Réservation à l'Office de Tourisme Alsace Rhin Brisach
+33(0)3 89 72 56 66 | info@visitalsacerhinbrisach.com
www.visitalsacerhinbrisach.com | 6 Place d'Armes - 68600 Neuf-Brisach



LES ESTIVALES DE NEUF-BRISACH SONT DE RETOUR CET ÉTÉ !



Credit illustration: Vincent KONIK du CPIE des Hautes Vosges

Portes Ouvertes STEPI & fête de l'eau et de la biodiversité

Dans le cadre de la journée portes-ouvertes de la nouvelle station d'épuration intercommunale (STEPI) à Urschenheim, la Communauté de Communes en association avec la Maison de la Nature d'Hirtzfelden organise une « **Fête de l'eau et de la biodiversité** ».

RENDEZ-VOUS SAMEDI 1^{ER} JUIN 2024 DE 13H00 À 18H00 À LA STEPI À URSCHENHEIM (Latitude : 48.091316 - Longitude : 7.476557)

De nombreux **stands et animations** sont prévus pour cet événement familial : jeux en bois géants, ateliers nature, sentier pédagogique sur l'eau et la biodiversité, exposition de nichoirs à oiseaux et gîtes pour la faune sauvage, visites guidées de la STEPI, toboggan, etc.

Des **pâtisseries** seront vendues au profit de l'association 1, 2, 3 soleil du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) de Widensohlen, Durrenentzen et Urschenheim.

Bulle, la mascotte, vous attend nombreux pour passer un bon moment en famille !

Les Musicales du Rhin

DATE	LIEU	
Samedi 14/09/2024 20h00	Concert prestige de CharElie Couture accompagné par l'Orchestre symphonique CHÛT (direction : Emmanuel FRITSCH) avec une centaine de choristes issus des Chorales du Collège de Fessenheim, de l'École de Musique de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach et des Madrigales. FESSENHEIM - Complexe sportif	25€
Vendredi 20/09/2024 20h30	Soirée Boogie Woogie avec Nicolas SENN et Elias BERNET BIESHEIM - Hall des sports	10€
Samedi 28/09/2024 20h30	Concert évason avec l'ensemble d'accordéons Tanguero et l'ensemble de guitares Mélicordes WIDENSOLEN - Église	10€

Billetterie prochainement disponible à l'Office de Tourisme Alsace Rhin Brisach

L'ÎLE en fête

DIE RHEININSEL feiert

25
26
MAI

GRATUIT
KOSTENLOS

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE
FESTIVAL DER STRABENKUNSTE



14:00 - 18:30 Barjots Dunkers - Mister Fred - The Horsemen - Acrobike - Cyclocircus

SAM 25/05 20:00
OPEN AIR

2 CONCERTS / 2 KONZERTE Fat Cat + Flupke

PIC-NIC
+ FOODTRUCK

ALSACE
RHIN BRISACH
COMMUNAUTE DE COMMUNES

ALSACE
Collectivité européenne

www.artrhena.eu

29-30
juin
Juni

Entrée gratuite
Eintritt frei

Parc de la
Piscine
Sirénia

Jeux et
animations
Spielangebote
für Kinder

Petite restauration
et boissons
Essen und
Trinken

Île aux enfants Kinderinsel

Piscine Sirénia - Île du Rhin
Schwimmbad Sirénia
Rheininsel Vogelgrun

Samedi 29 juin

14.00 - 18.00 : après-midi récréatif

18.00 - 18.30 : tirage au sort

Dimanche 30 juin

14.00 - 18.00 : après-midi récréatif

La plaine de jeux extérieure et le parc de la piscine seront ouverts (les bassins et la pataugeoire seront quant à eux fermés)